

## **Comment créer une entreprise d'électricité ? Quelles sont les démarches et les étapes pour s'installer électricien ? Quelle est la réglementation ?**

**Créer une entreprise d'électricité générale ou s'installer électricien**, c'est intervenir auprès des particuliers, des entreprises, des administrations ou des collectivités pour la création, la mise aux normes et l'entretien des réseaux électriques intérieurs et extérieurs. L'électricien pose des câbles, des fils, des tableaux électriques, des armoires électriques et des prises. L'électricien peut aussi installer des équipements électriques et intervenir sur les réseaux.

### **On distingue :**

- les prestations d'électricité en **courant fort** : il concerne le transport d'énergie électrique pour l'éclairage, le chauffage...
- les prestations d'électricité en **courant faible** : il concerne le transport des signaux d'information (téléphone, réseaux informatiques...).

Les électriciens sont des **professionnels du bâtiment**.

En 2017, on comptait environ **50 000 électriciens** en France, ce qui en fait un marché très atomisé.

**Voici ce qu'il faut savoir pour s'installer électricien ou créer une entreprise d'électricité générale.**

## **S'installer électricien : le marché.**

Le marché de l'électricité est dominé par les petites et très petites entreprises, qui représentent près de **70% des intervenants sur le marché**.

**Créer une entreprise d'électricité, c'est intervenir sur un marché qui présente les caractéristiques suivantes :**

- **il se compose de différents segments :**
  - le marché de la construction de bâtiments neufs, qui a fortement subi la crise économique de 2008. L'électricien travaille à partir des schémas et plans fournis par les architectes.
  - le marché de la rénovation, qui se maintient. L'électricien adapte et met aux normes les réseaux électriques existants.
- **pour ce qui est du marché des particuliers, les tendances les plus porteuses sont les suivantes :**
  - la domotique,
  - les automatismes,
  - les éclairages d'extérieur,
  - les économies d'énergie,
  - la formation.

## **S'installer en tant qu'électricien : bien choisir son positionnement commercial.**

**Pour réussir son installation en tant qu'électricien, il convient de définir une stratégie et un positionnement clairs :**

- **Quel segment de marché cibler ?** Il sera sans doute difficile d'intervenir à la fois dans le neuf, dans la rénovation et dans le dépannage. Intervenir dans la construction de bâtiments neufs pourrait ne plus laisser de temps pour le reste. Il faut choisir son camp !
- **Si la clientèle visée est celle des particuliers ou des très petites entreprises**, il pourrait être bon d'offrir un panel de prestations suffisamment large pour intéresser les clients : pose d'alarmes, domotique, aménagement d'espaces verts, dépannage...

## La réglementation du métier d'électricien.

**L'activité d'électricien est réglementée.** S'installer en tant qu'artisan électricien implique en effet de maîtriser les normes et les réglementations électriques.

**L'activité relève de l'artisanat :** le centre de formalités compétent est celui de la Chambre des métiers et de l'artisanat. Par conséquent, il est nécessaire, pour pouvoir s'installer :

- de justifier d'un **diplôme** d'électricien (CAP, BCP, CQP, Bac pro, BP installations et équipements électriques, BTS...) ou, à défaut, d'une expérience d'au moins 3 ans,
- d'effectuer un **stage de préparation à l'installation** auprès de la Chambre des métiers et de l'artisanat (cliquez sur le lien pour en savoir plus et connaître les éventuelles dispenses).

*A retenir : créer une entreprise d'électricité générale, c'est s'installer en tant qu'artisan.*

## Qualités et facteurs clés de réussite pour s'installer électricien.

**Créer une entreprise d'électricité ne s'improvise pas.** Le chef d'entreprise électricien devra être :

- un **bon technicien, logique et rigoureux**,
- un **bon manager** si l'entreprise comporte des employés : le contrôle du personnel et des procédures de sécurité est en effet primordial dans ce type d'activité,
- un **bon commercial**, agréable et attentif aux besoins de ses clients,
- un **bon gestionnaire**, car les prestations d'électricité demandent une excellente organisation pour être rentables. Le chef d'entreprise devra faire des devis adaptés à sa charge de travail, relancer les paiements, gérer son organisation et ses déplacements, et **anticiper les risques**.

L'entrepreneur devra soigner la **qualité** de ses prestations pour être en mesure d'enclencher le bouche-à-oreilles et ainsi développer sa clientèle, dans un contexte **très fortement concurrentiel**.

## Faire un business plan ou « plan financier » pour la création d'une entreprise d'électricité.

N'hésitez pas à utiliser l'outil Excel WikiCréa pour élaborer facilement votre plan financier et mesurer la rentabilité de votre activité. **C'est gratuit.** [Cliquez ici.](#)

## Quel régime juridique choisir pour créer une entreprise d'électricité ?

**Rappel :** Créer une entreprise d'électricité se fait auprès de la Chambre des Métiers et de

l'Artisanat.

**Voici les différents statuts juridiques possibles pour monter son entreprise d'électricité générale :**

- La **micro-entreprise** (ex régime auto-entrepreneur) : c'est un statut très simplifié et adapté à ce type d'activité, au moins au démarrage,
- L'**entreprise individuelle en nom propre** (EI) : c'est un statut que nous ne conseillons pas car il peut réserver quelques surprises en terme de paiement des charges sociales ; en effet, ces dernières étant calculées sur les bénéfices, elles sont susceptibles de varier fortement d'une année à l'autre,
- L'**EIRL** : même remarque que pour l'EI. Toutefois, l'EIRL permet de protéger son patrimoine personnel mieux qu'en EI,
- L'**EURL** (SARL à associé unique) : c'est un statut adapté. Le gérant de société détermine lui-même sa rémunération, qui sert de base au calcul des charges sociales,
- La **SASU** : c'est sans doute le statut le plus adapté pour ce type d'activité. La SASU permet d'éviter la Sécurité sociale pour les indépendants (ex-RSI).

**Créez votre entreprise d'électricité en ligne.**

WikiCréa a sélectionné **Legalstart** pour vos formalités de création en ligne. **Pourquoi Legalstart ?** Tout simplement parce qu'il s'agit de l'offre la plus complète et la moins chère du marché. **[Cliquez ici pour en savoir plus et débiter vos démarches en ligne.](#)**

## **Les étapes de la création d'une entreprise d'électricité générale.**

**Voici les principales étapes pour s'installer électricien :**

- **Validez votre projet** par une **étude de marché**,
- **Réalisez une étude économique** : bâtissez un **business plan** et un **plan financier**, listez vos besoins,
- **Identifiez un local** (si besoin),
- **Choisissez votre statut juridique** et **enregistrez-vous** (CMA),
- **Prenez une assurance** : **l'assurance décennale est obligatoire** (cliquez pour en savoir plus),
- **Achetez le matériel nécessaire à votre activité** (outillage, véhicule...),
- **Lancez la communication et l'activité**,
- **Trouvez vos clients (cliquez pour lire notre article dédié).**

## **Des outils Excel gratuits pour gérer votre entreprise.**

**WikiCréa met à votre disposition des outils Excel gratuits pour gérer votre entreprise :**

- un **facturier** permettant d'établir devis et factures : **[cliquez ici pour y accéder](#),**
- un **livre de recettes**, **obligatoire pour les auto-entrepreneurs** : **[cliquez ici pour y accéder](#),**
- un **modèle de suivi de trésorerie** : **[cliquez ici pour y accéder](#).**

Voir aussi notre article : [Quels tarifs pratiquer pour un électricien ?](#)